

LA VOIE DE VOTRE STRATÉGIE

Komon
A V O C A T S



La stratégie au cœur de notre métier

Komon Avocats

Un cabinet de droit des affaires
situé à Paris.

Présent tout au long de la vie de votre entreprise,
notre cabinet vous accompagne vers le chemin
de la réussite.

Les avocats sont résolument tournés vers
l'analyse stratégique de chaque dossier en
accord avec vos besoins spécifiques.

*La voie
de votre stratégie*

道
Dō

Concept philosophique japonais de
« Voie » au sens du chemin emprunté
par l'Homme et inspiré du Tao no-
tamment pour son application dans
les arts martiaux (jūdō, karate-dō,
aikidō, etc.).

Nos expertises

- > Droit commercial et contrats
- > Droit des sociétés
- > Contentieux judiciaire
- > Arbitrage interne et international
- > Entreprises en difficultés -
Restructuring
- > Droit immobilier de l'entreprise



Olivier **FACHIN**
Associé fondateur

Une expérience pointue et variée
dans le droit de la vie de l'entreprise,
tant en contentieux commercial
qu'en conseil des affaires.



Wissam **MGHAZLI**
Associé dirigeant

Un véritable savoir-faire juridique
dans le domaine de l'arbitrage
international et des contentieux
judiciaires complexes à forts enjeux.



Jean de **HAUTECLOCQUE**
Avocat of counsel

Une longue expérience en droit de
l'arbitrage et une fine compréhension
des différences culturelles des
dossiers internationaux.

ENSEMBLE, NOUS ALLONS PLUS LOIN...

Komon Avocats favorise le travail en équipe ainsi que l'engagement, la disponibilité et l'adaptabilité de tous les membres du cabinet.



Découvrez
notre équipe.

Typologie de nos clients

Vous êtes...

1 Une société en devenir ou en développement

- > Création de société et suivi du secrétariat juridique
- > Rédaction de pactes d'actionnaires
- > Fusions et acquisitions
- > Cession de fonds de commerce, de titres et garantie d'actif et de passif
- > Sécurisation des contrats : CGV, prestation de services, accords de distribution

2 Une société en conflit avec une autre société

- > Recouvrement de créances
- > Conflit d'affaires à l'international
- > Concurrence déloyale / Parasitisme
- > Rupture des relations commerciales
- > Retards ou inexécutions contractuelles

3 Une société en crise interne

- > Conflits entre associés
- > Négociations de sortie de crise
- > Révocation de dirigeant et exclusion d'associé

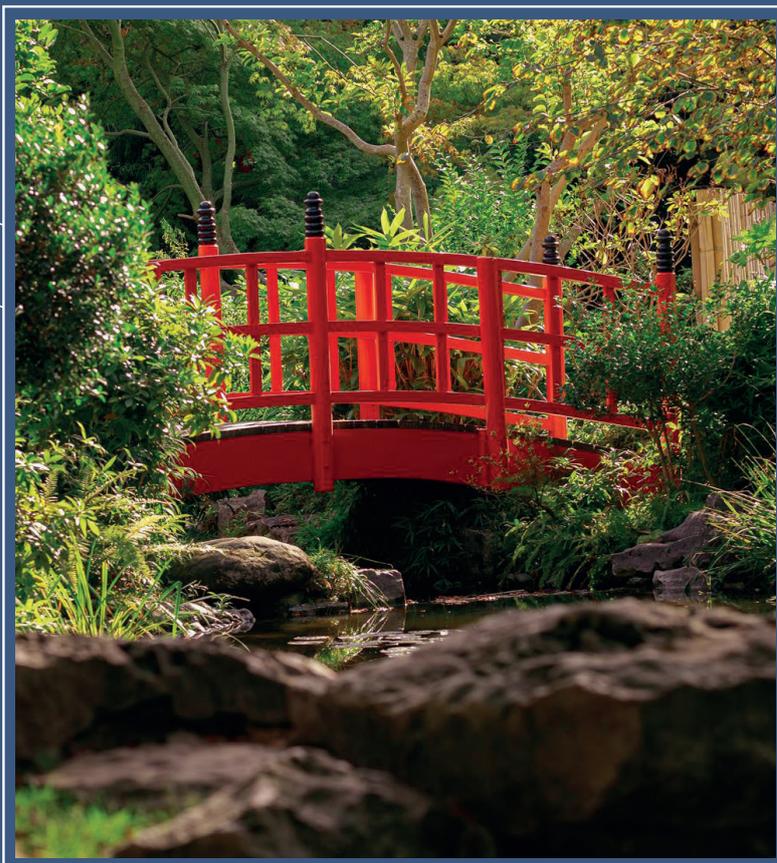
4 Un bailleur ou un locataire commercial

- > Rédaction de bail commercial
- > Procédure de renouvellement
- > Révision judiciaire de loyer
- > Restitution des locaux

5 Un débiteur ou un créancier d'une société en procédure de sauvegarde, redressement ou liquidation judiciaire

- > Déclaration de cessation des paiements
- > Déclaration de créances
- > Nomination de contrôleur
- > Actions en responsabilité du dirigeant
- > Reprises à la barre du tribunal





Les associés du cabinet sont fondateurs de l'AAJ qui est une association située à Paris regroupant des avocats français et japonais ayant un attrait particulier pour le Japon et sa culture.

Son but est d'offrir un cadre d'échanges de qualité à ses membres et partenaires en participant à de nombreux événements et en étendant son réseau tout en proposant un appui juridique à la communauté japonaise.

Komon
AVOCATS

8, rue de l'Arcade - 75008 Paris
+33 (0)1 42 65 55 04
contact@komon-avocats.fr

www.komon-avocats.fr